



BANQUE des
TERRITOIRES



**Bureau CRHH du
24/10/2023
-
Présentation des
Annonces BDT au
Congrès HLM**

Partie

1

**Les mesures de
soutien au
secteur**



LES MESURES DÉJÀ EN PLACE



DÉCARBONATION

PHB 2.0 - Constructions vertes

> Appel à Manifestation d'Intérêt en cours jusqu'en janvier 2024

Nouvel Eco-Prêt

- > Un soutien augmenté (jusqu'à 33 000€)
- > Un dispositif simplifié
- > Un accent mis sur les gains carbone

Expérimentation de l'offre seconde vie des bâtiments pour 900 logements (AMI)



CONSTRUCTION

Bouclier financier

> Remise commerciale de 1% sur les prêts PLUS, PLAI et PLS signés en 2023

Maintien du TLA

> Maintenu à 3% pendant 18 mois (entre le 1^{er} août 2023 et le 1^{er} février 2025)

Booster BEI Long Terme

> Nouvelle enveloppe de 500 M€.
> Une nouvelle maturité de 30 ans (35 et 40 ans toujours disponibles)

LES NOUVELLES ANNONCES EN COURS DE MISE EN PLACE



DÉCARBONATION

T1 24

Bonification temporaire du taux sur le PLUS pour les opérations vertueuses sur le plan environnemental.
Baisse de 40 cts (TLA+0,20%) – 2 Md€ sur 3 ans

T1 24

Pérennisation de l'offre seconde vie des bâtiments ciblée sur les étiquettes énergétiques basses avec les avantages fiscaux associés.

T1 24

PrioReno Logement Social, un service gratuit d'accompagnement aux bailleurs pour aider dans la décision de rénovation.

T1 24

Offre changement de vecteur et raccordement aux réseaux de chaleur
changement de vecteur énergétique vers des énergies renouvelables en partenariat avec l'ADEME



CONSTRUCTION

Bonification temporaire du taux sur le PLAI
> Baisse de 20 cts (TLA -0,40%) – 6 Md€ sur 3 ans

Titres Participatifs

> Abondement de la 3ème tranche de 150M€.
> Elargissement aux réhabilitations

Augmentation de l'enveloppe PLI

> 5 Mds€ en 2023-2024

Élargissement de l'octofoncier prêts 80 ans en zone détendue

> Extension aux zones B2 et C.

Augmentation de l'enveloppe « Tonus ».

Fin 2023 ?
Janvier 2024 ?

Opérationnel

Opérationnel /
Novembre 23

Janvier 2024

Opérationnel

Nouvelle offre annoncée au Congrès



NOUVEAUTÉ

> Offre bonifiée par l'**ADEME** (5 M€ en 2023 et 5M€ en 2024).

> Pour financer des changements de vecteur hors cadre d'une rénovation.

> Aujourd'hui : offre SPL TLA +0,4 →
Demain : **proposer l'offre au taux de l'Éco-Prêt.**

> Thèse d'emploi : **changement de vecteur de chaleur vers des énergies renouvelables et raccordement à des réseaux de chaleur vertueux**

> **Condition** : *en cours de discussion avec les pouvoirs publics*

Partie

2

**Présentation de
PrioRéno
Logement Social
en présence du
Ministre**



PrioRéno... qu'est ce que c'est ?

Signature de la convention au Congrès USH

QUOI ?

Un service **gratuit** d'accompagnement dédié aux bailleurs pour aider la décision de rénovation du secteur HLM.

Des données protégées.

PROMESSE

Faciliter la prise de décision en fournissant une vision de premier niveau sur l'intégralité du parc, les niveaux de consommations énergétiques et les actions pour prioriser la rénovation du parc social.

LES PARTENAIRES



Une innovation pour la stratégie de décarbonation du parc social

RÉEL INTÉRÊT DES BAILLEURS POUR LE DISPOSITIF



- Expérimentation : 10 bailleurs sociaux et 1 partenaire
 - Un parc de 700 000 logements sociaux.

LES AVANTAGES DU SERVICE



Disponibilité quasiment à 100% du parc du bailleur (grâce aux API et à l'article 28 de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte).



Une vision sur la consommation des points de livraison pour lequel le bailleur porte un contrat énergétique (API Enedis et GRDF).



Mise à disposition du potentiel d'installation photovoltaïque.



Mise à disposition des réseaux de chaleur : tracés et distance de chaque bien du parc aux réseaux existants ; dont la part ENR + potentiel de raccordement.

Un dispositif construit autour de 3 axes

1 DIAGNOSTIC

Une **vision clé en main** sur le parc de chaque bailleur croisé avec différentes dimensions d'intérêt

1. Consommation open data au m².
2. Consommation sur contrat OLS (grâce aux API Enedis GRDF) au m².
3. Etiquettes énergétiques (proratisées sur l'ensemble des logements de l'immeuble).
4. Potentiel d'installation Photovoltaïque.

2 PRIORISATION

Priorisation du parc **dont la rénovation doit être étudiée en priorité** selon un ensemble d'axes

1. Consommations énergétiques (globales à l'adresse ou contrat propres).
2. Cadre réglementaire et empreinte GES (passoires énergétiques / DPE).
3. Potentiel décarbonation (photovoltaïque, RCU, gaz ENR etc.).
4. Prix de la tonne évitée de CO₂ / Kwh.

3 PILOTAGE

Pilotage global de la **consommation de son parc** en fonction d'un ensemble de caractéristiques

S1 2024 : Evaluations indicatives du coût de rénovation par geste et économies générées.

S2 2024 : Evaluation d'impact réel des rénovations réalisées. Partage des données de consommation aux autres bailleurs pour encourager la collab sur les chantiers de rénovation énergétiques

Une expérimentation en cours

NOUVEAUTÉ

EXPÉRIMENTATION ÉCO-PRÊT

- > Avec 2 bailleurs d'Habitat Réuni : Toit et Joie (IDF) et SA Mont Blanc (ARA).
- > Basé sur les données de consommation réelle disponibles sur PrioRéno Logement Social.
- > Taux plus avantageux (*à déterminer*).

